

MENTION

ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE

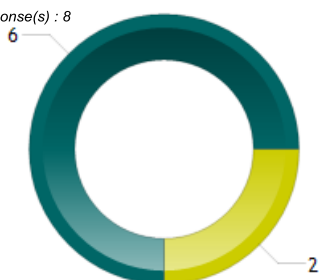
PARCOURS

Banque

— DEVENIR DES DIPLÔMÉ·E·S

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

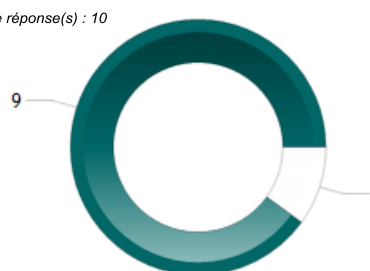
Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion
à 18 mois : 75%
à 30 mois : 90%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



■ En emploi □ En recherche d'emploi et en promesse d'embauche ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

-conseiller clientèle
-conseiller bancaire
-conseiller clientèle bancaire

-conseiller financier
-conseillère clientèle des particuliers
-conseillère relation client

-gestionnaire de clientèle
~
~

— SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 7



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7

Candidature spontanée 42,9 %
Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14,3 %
Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 14,3 %

Suite à un contrat d'alternance 14,3 %
Agences d'intérim 14,3 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

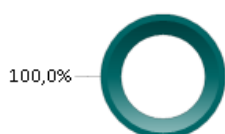
Nombre de réponse(s) : 5



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



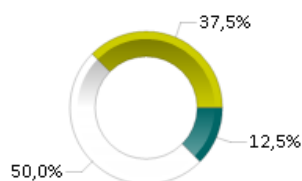
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

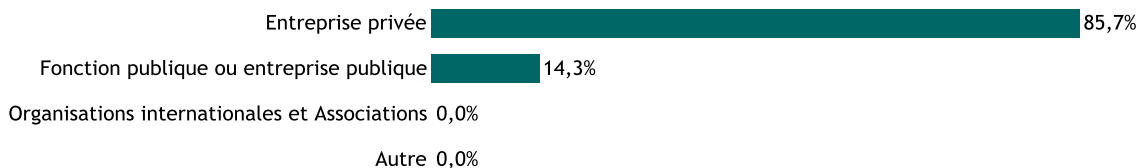
Nombre de réponse(s) : 8



Cadre Technicien Employé

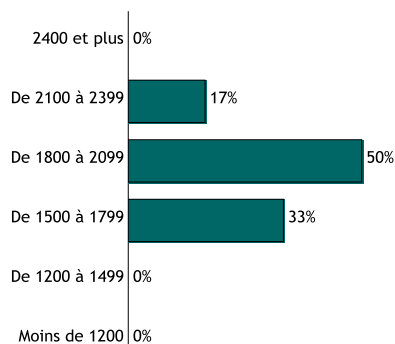
Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



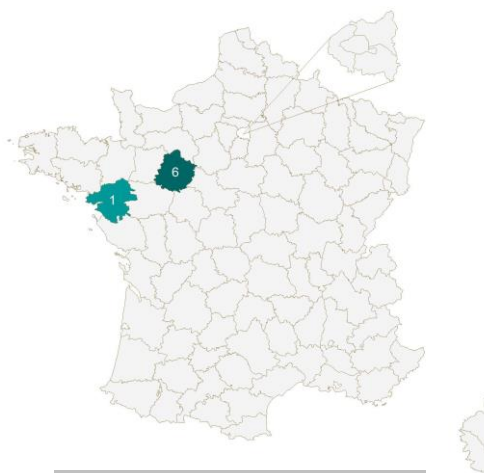
Salaire médian : 2006,50 euros

Salaire moyen : 1885,67 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi(s) à l'étranger et Outre-mer: 0